

CHAPITRE II. — L'UNION DOUANIÈRE EUROPÉENNE

La démobilitation douanière. — Les essais d'accords. — La Conférence de Prague. — L'union douanière est nécessaire. — Est-elle possible ? — Le double aspect du problème. — Les Conférences de Lausanne et de Varsovie. — Revendications de l'Europe centrale et orientale. — Le traitement préférentiel. — L'opinion austro-hongroise.

De même que dans le domaine *politique*, est née du chaos l'idée d'une *Fédération européenne*, de même, dans le *domaine économique*, est née l'idée d'une *Union douanière européenne*.

Il s'est agi, à l'origine, sinon de supprimer, du moins d'abaisser les barrières douanières, qui avaient été destinées à faire face aux perturbations si graves causées par la guerre ⁽¹⁾.

L'idéal serait le « libre échange ». Mais il faut procéder par étapes, et il y a en Europe encore beaucoup d'étapes à franchir entre l'état actuel de désorganisation européenne et un état plus ou moins rationnel d'organisation de la production et de la distribution des produits.

Le nouveau tracé des frontières entre les divers Etats de l'Europe a multiplié les barrières entre les peuples. A la place des 26 domaines douaniers et des 13 systèmes monétaires de 1914, les nouveaux traités ont instauré dans l'Europe actuelle 28 domaines douaniers et 27 systèmes monétaires. Plus de 6.000 kilomètres de nouvelles barrières douanières ont été élevées dans l'organisme européen, et cela précisément au moment où nous entrons de plus en plus dans la voie de la concentration industrielle.

Ces barrières douanières s'opposent à l'écoulement des

(1) Dotation Carnegie pour la paix internationale. *L'Union douanière européenne*, conférence Yves le Trocquer (*loc. cit.*).